

LA CIRCULAIRE DU GYPAÈTE BARBU

dans les Pyrénées françaises

n°86

Août 2021



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



SOMMAIRE

Nidification 2021	4
Conservation	6
Actualités hors Pyrénées	9
Mortalité	10
Réintroductions	11

L'ÉDITO

Cela fait désormais 2 saisons de reproduction que Hélène Loustau, en charge de la partie médiation-conservation, et moi-même, Virginie Couanon, assurons les missions de coordination du Plan national d'actions (PNA) Gypaète pour les Pyrénées. Ces deux saisons ont été des plus chaotiques, entre notre arrivée soudaine dans le réseau et le contexte sanitaire très compliqué de ces derniers mois qui ne nous a pas permis de venir à la rencontre des acteurs du réseau Casseur d'Os comme nous l'aurions voulu. Mais malgré ces complications, nous avons tout de même réussi à rencontrer la plupart d'entre vous et à faire le tour de la majorité des territoires actuellement occupés, même s'il nous en manque encore quelques-uns. Nous remercions d'ailleurs toutes ces personnes qui nous ont fait un bon accueil et avec qui nous avons pu aborder les problématiques locales. Vous le comprenez, ces derniers mois ont donc été pour toutes les deux, riches en rencontres et enseignements !

La conservation d'une espèce aussi emblématique n'est pas chose facile. Nous devons faire avec les nombreux usages qui se développent d'année en année en montagne et devons trouver des stratégies pour trouver le moyen de sensibiliser les usagers de la montagne toujours plus nombreux et novices dans ce milieu, tout en préservant la quiétude de l'espèce. Ce n'est pas simple, mais nous espérons réussir à trouver la recette magique ! Et pas à pas, les choses avancent. « Ttoko ttoko » comme on dit chez moi !

Nous devons aussi composer avec de nombreux professionnels issus de multiples domaines, mais là le travail est presque plus facile qu'avec les individuels car les interlocuteurs sont généralement vite identifiés. Le rappel des règles de respect des zones de sensibilité majeure (ZSM) est un travail quasi quotidien et de longue haleine dans lequel Hélène excelle et persévère.

Et parfois, nous devons composer avec les humeurs des observateurs et il nous arrive malheureusement de subir des reproches ou des remarques. Cette partie est, pour ne rien vous cacher, la plus compliquée, car le travail que nous faisons tous les jours n'est bien sûr pas visible et nous n'en faisons pas état quotidiennement. Nous agissons au mieux avec les moyens que nous avons et il y a une chose pour laquelle les membres du réseau ne doivent pas avoir de doutes, c'est vis-à-vis de notre engagement auprès de cette espèce. Comme vous, nous nous soucions du Gypaète barbu et de son environnement, qui est de plus en plus grignoté, utilisé et dégradé. Comme vous, nous souhaitons qu'il continue de fréquenter nos montagnes. Et c'est notre travail quotidien !

Sans les membres du réseau Casseur d'os nous ne pourrions pas réaliser le travail que nous faisons. Nous le savons et c'est pour cela que nous vous contactons régulièrement, que nous vous remercions pour votre mobilisation, votre implication et votre pugnacité dans ce suivi, malgré parfois les nombreux échecs que certains territoires essuient d'année en année. Vous êtes nos yeux, notre veille, et vous nous êtes précieux.

Avec 19 jeunes à l'envol, 2021 semble être la meilleure année de reproduction du Gypaète barbu depuis la « redécouverte » de l'espèce dans les années 80 dans le massif pyrénéen français. Mais si l'on regarde les chiffres de plus près, la productivité des couples nord pyrénéens reste faible (0,35 jeune/couple/an). Pour comparaison, celle des Alpes (population plus récente) est de 0,47 jeune/couple cette année. Ce chiffre montre à quel point la quiétude de cette espèce est encore et toujours nécessaire à préserver sur ce massif.

Bonne lecture de cette nouvelle circulaire !

Virginie Couanon

	64	65	31	09	11	66	Total
Couples/trios territoriaux	13-14	15-16	4	11	2	7	52 - 54
Couples/trios contrôlés	11	15	4	11	2	7	50
Pontes	9	12	3	7	0	5	36
Éclosions	6-7	9	2-3	5	/	3	25-27
Envol	6	6	1	4	/	2	19
Echecs	3	6	2	3	/	3	17

Pyrénées-Atlantiques : 6 jeunes à l'envol

Pas de reproduction cette année au Pays basque. Un couple a entamé une reproduction mais l'échec a été constaté en mars. Il est possible que la cause de cet échec soit liée aux nombreux écobuages qui se sont déroulés dans le secteur de l'aire. De plus, une mise à feu a eu lieu en pleine zone cœur de la Zone de Sensibilité Majeure (ZSM).

Le couple de Sainte-Engrâce a semble-t-il fait une pause puisqu'après avoir mené à l'envol un jeune deux années d'affilé, le couple n'a pas déposé de ponte cette année.

La situation dans le Béarn est heureusement meilleure cette année avec 8 couples reproducteurs.

Un couple de Gypaète a été trouvé dans la vallée de l'Ouzom et a mené un jeune à l'envol. Ce territoire était « abandonné » depuis l'année 2000. On ne sait pas encore si ce couple est celui d'un territoire voisin qui se serait déplacé dans cette vallée ou bien un nouveau couple qui serait passé sous les radars.

Le trio de Laruns constitué de Somport, Gypaète mâle marqué en 2013 en Aragon, a été très discret sur son début de nidification puisqu'elle n'a été constatée par les agents du PNP qu'au mois de mai, où un jeune était observé à l'aire. Certainement une ponte tardive pour ce trio qui mène son jeune à l'envol.

Un nouveau couple s'est cantonné près de Laruns dans une ancienne aire de Vautour percnoptère. Ce couple a élevé le jeune jusqu'à l'envol.

Le couple de la Haute-Vallée d'Ossau a aussi produit un jeune à l'envol, comme en 2020. En 10 ans, seuls 3 jeunes ont été produits.

En vallée d'Aspe, sur les quatre couples présents, seuls 2 jeunes ont pris leur envol. Le couple d'Accous et celui de Lescun.

Le couple de la Haute Vallée d'Aspe a tenté une seconde ponte mais sans succès.

Quant à celui de Lees-Athas, après quelques mois où seul un adulte était observé, un second semble l'avoir enfin rejoint mais aucune tentative de nidification n'a eu lieu. Il y a possiblement eu un changement de partenaire pour ce couple.

Hautes-Pyrénées : 6 jeunes à l'envol

Le couple de la réserve naturelle régionale du Pibeste-Aoulhet a encore échoué cette année. Une ponte a été déposée mais il n'y a pas eu d'éclosion. Le dernier succès de reproduction date de 2014 pour ce couple qui depuis, n'arrive pas à mener une reproduction jusqu'à son terme.

Le couple d'Arrens semble maintenant formé par un trio. Aucune tentative de reproduction cette année sur ce territoire.

Le couple d'Estaing a mené un jeune à l'envol pour la cinquième année consécutive.

Des deux territoires occupés à Cauterets, seul un couple s'est reproduit, mais malheureusement le jeune est mort au cours de l'élevage. L'autre territoire constitué par la jeune femelle Cotiella est toujours occupé par ce couple qui s'accouple et charge une aire, mais pour l'instant sans rien faire de plus.

Échec aussi pour les deux territoires de Gèdre et de Gavarnie.

Le territoire du secteur de Luz a réussi sa reproduction avec un jeune qui s'est envolé la dernière décade de juillet.

Le couple de Bagnères-de-Bigorre échoue durant l'élevage du jeune après avoir produit un jeune à l'envol chaque année depuis 2016.

Campan, lieu de toutes nos attentions en raison du Tour de France qui passait proche de l'aire, voit enfin un jeune à l'envol. Le dernier succès reproducteur pour ce territoire datait de 2017.

Comme l'année dernière, le couple de la RNR d'Aulon a produit un jeune. En 10 ans, ce couple a eu quatre succès reproducteurs, dont trois sur cette aire qui semble bien leur réussir.

Le couple de la vallée du Rioumajou a encore produit un jeune à l'envol. En 10 ans, ce couple a eu un taux de réussite de 70 %.

Depuis 2011, le couple du Louron n'avait plus réussi de reproduction. C'est enfin chose faite cette année avec un jeune qui s'est envolé !

Haute-Garonne : 1 jeune à l'envol

Un nouveau couple s'est cantonné sur la commune de Melles, en limite avec l'Ariège. Ce couple était observé depuis quelques mois côté Ariège et s'est finalement décidé pour nicher en Haute-Garonne. Il a produit un jeune qui est malheureusement mort en période d'élevage.

Le couple du Portillon qui avait subi un grave dérangement lors du Tour de France en 2018 est toujours présent sur son territoire mais n'a pas pondu.

Le couple de Saint-Béat qui s'était déplacé sur Arguenos a produit une ponte mais aucun jeune. Cela fait maintenant 12 ans que ce couple est présent dans le secteur sans arriver à élever son poussin jusqu'au terme.

Seul le couple présent à Cier-de-Luchon a été jusqu'au bout de sa reproduction avec un jeune observé en vol mi-juin. Le dernier succès reproducteur de ce couple datait de 2015.

Ariège : 4 jeunes à l'envol

Onze territoires désormais occupés en Ariège et sept couples ont déposé une ponte cette année.

Un nouveau territoire a été découvert sur la commune de Niaux avec un jeune en vol au 1^{er} juillet.

On y a cru, mais non ! Toujours pas de jeune à l'envol pour le couple de Sentein. En 14 ans, un seul jeune à l'envol en 2011 pour ce territoire ! En espérant que 2022 voit enfin une concrétisation des efforts de ce couple.

Échec aussi pour les couples d'Aulus et de Seix. Les oiseaux de la Réserve d'Orlu n'ont semble-t-il pas niché cette année. Le couple de Sinsat semble être sur une bonne lancée puisque cela fait 3 années d'affilée qu'un jeune va jusqu'à l'envol pour ce territoire.

Après deux années d'échec, le couple d'Auzat est allé au bout de sa reproduction pour 2021.

Enfin, le couple présent dans les Gorges de la Frau a produit le premier jeune de la saison avec un envol constaté le 8 juin.

Aude

Deux territoires sont occupés, dont un nouveau couple qui semble se cantonner sur un site à Vautour percnoptère. Des accouplements ont été observés mais rien de plus pour l'instant.

Sur le second territoire de Sainte-Colombe, le couple est toujours présent mais n'a pas tenté de reproduction.

Pyrénées-Orientales : 2 jeunes à l'envol

Sur les 7 territoires occupés, 5 couples ont déposé une ponte cette année et deux jeunes ont été jusqu'à l'envol.

Les couples d'Err et de Carol ont tous deux niché avec succès. Ce sont respectivement les deuxième et quatrième années consécutives pour ces territoires.

Après de gros espoirs avec l'observation d'un poussin au nid, malheureusement le couple de la réserve naturelle nationale de Conat a échoué en mai. La dernière reproduction ayant eu un succès date de 2017.

Les couples de la Carançà et du Canigo déposent une ponte mais échouent à l'incubation. 2015 est la dernière année où le couple de la Carançà a réussi sa reproduction.

Un grand merci à toutes les observatrices et observateurs du réseau pour vos précieuses heures d'observation.

Conservation

Randonnée : deux nouvelles conventions signées dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées



© PNR Ariège

Si la randonnée n'est pas la première cause de dérangement pour le Gypaète barbu, la hausse de la fréquentation des espaces montagnards ces deux dernières années laissent craindre que de nouvelles activités avec leurs effets cumulatifs puissent nuire de plus en plus à la quiétude de cette espèce (et de la faune sauvage en général).

Dans ce contexte, deux sessions de sensibilisation ont été organisées auprès des encadrants du club de Rando 65 et du club Rando Réso Pyrénéen avec le Parc national des Pyrénées et la LPO. Des conventions de partenariat ont été établies suite à ces échanges afin d'informer les encadrants des clubs de la localisation des Zones de sensibilité majeure pour qu'ils puissent adapter leur comportement sur les tronçons de sentiers se trouvant à proximité.

cette photo est une photo d'illustration et ne correspond pas aux sessions de sensibilisation faites cette année

Le Ministère de l'Intérieur formalise son engagement en faveur de la protection du Gypaète barbu et du Vautour percnoptère

Dans la lignée de la convention existante avec le Ministère des Armées, une convention de partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et ses services (Gendarmerie, Sécurité Civile, CRS) vient d'être finalisée afin de limiter les dérangements du Gypaète barbu et du Vautour percnoptère liés à leurs activités (aériennes et terrestres).

Un travail de sensibilisation et d'information est déjà effectué localement au niveau des bases pyrénéennes concernées par la présence de ces espèces (Peloton De Gendarmerie De Haute Montagne (PGHM) d'Oloron-Sainte-Marie, de Lannemezan, de Savignac-les-Ormeaux, d'Osseja, détachements aériens de Gendarmerie de Tarbes et de Pamiers, bases hélicoptères de la Sécurité Civile de Pau et Perpignan, CRS à Gavarnie, etc.). Cette convention officielle permettra de valoriser le travail déjà mené sur les Pyrénées, de l'étendre sur d'autres territoires et de formaliser l'engagement de ces services de l'État sur le sujet de la protection de la biodiversité.

La signature de cette convention est prévue le 28 septembre à Paris, en présence des représentants du ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Transition écologique et de la LPO.



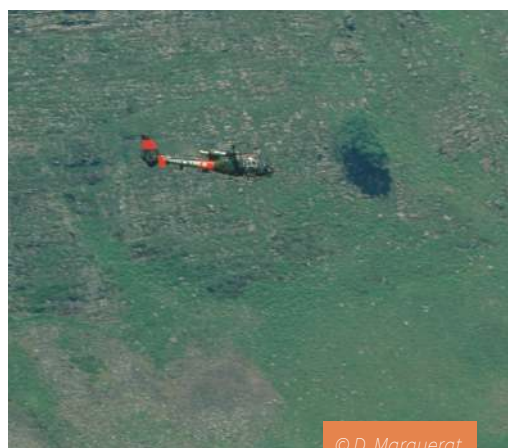
Colloque hydroélectricité et biodiversité EDF

Mercredi 19 mai, EDF Hydro Sud-Ouest a organisé un colloque sur la conciliation entre les enjeux de performance hydroélectrique et de biodiversité dans le Sud-Ouest. La LPO était invitée à intervenir pour présenter le dispositif partenarial existant avec les usines EDF afin de prendre en compte les Zones de Sensibilité Majeures du Gypaète barbu et du Vautour percnoptère dans les Pyrénées.

Pour voir l'intervention : <https://live-event.io/edf/> (à partir de la minute 37 :10).



Scannez le QR Code pour visionner le replay à partir de 37:10



© D. Marguerat

Une visite de terrain organisée avec le représentant de la Direction de la Circulation Aérienne Militaire (DIRCAM)

Le 4 juin dernier, une visite de terrain a été organisée avec le représentant de la DIRCAM, le Parc national des Pyrénées et la LPO afin d'échanger de façon plus concrète et informelle sur les enjeux de protection du Gypaète barbu vis-à-vis des vols d'aéronefs militaires. Cette visite a été programmée sur le site de nidification du couple de Gypaète en vallée de l'Ouzom. Les conditions d'observation n'ont malheureusement pas été au rendez-vous, mais les échanges ont été constructifs.

Tour de France : Carton, pas maillot jaune !

Lors de la 18^e étape Pau - Luz-Ardiden du Tour de France le 15 juillet, une intrusion a été constatée dans une Zone de Sensibilité Majeure Gypaète par deux hélicoptères de France tv.

Cette intrusion intervient trois ans après l'important dérangement occasionné par le passage du Tour au col du Portillon où un couple était installé cette année-là. Le jeune Gypaète avait alors quitté prématurément le nid, ce qui avait entraîné sa mort. Les deux adultes avaient quant à eux désertés le site pendant plusieurs jours, puis ne se sont jamais réinstallés sur le site les années suivantes, et ne se sont jamais reproduits depuis.

Cette année, cette intrusion intervient malgré l'important travail de médiation qui a été réalisé en amont avec l'ensemble des acteurs (observateurs locaux, Office français de la biodiversité (OFB), LPO, DREAL, préfecture et DDT, Biotope, Amaury Sport Organisation (ASO) et Hélicoptères de France (HDF)). Si cette intrusion ne semble pas avoir eu de conséquences directes graves sur ce jeune Gypaète, toutes les actions nécessaires seront mises en œuvre afin que ces erreurs ne se reproduisent plus lors des prochaines éditions du Tour.



© M. Kaczmar

Ouverture d'une réflexion autour de la confidentialité des ZSM

Les Zones de Sensibilité Majeure se veulent être un outil de « porter à connaissance », n'ayant pas de caractère réglementaire, et dont « la diffusion et la prise en compte [...] doivent permettre un report quasi systématique des activités humaines potentiellement dérangeantes en dehors des périodes d'activation des ZSM »¹.

Face à cet objectif affiché de « porter à connaissance », les ZSM sont considérées comme des données sensibles, et ne peuvent donc être des informations publiques librement accessibles. De ce fait, la communication de ces informations dans les Pyrénées est conditionnée à la signature d'une convention ou d'un « acte d'engagement » de la part du demandeur à la DREAL Nouvelle-Aquitaine qui n'autorise pas la rediffusion de ces données².

Cette divulgation de l'information sur la localisation des ZSM soulève de nombreuses difficultés lorsqu'il s'agit de mettre en place des actions de protection en faveur de l'espèce.

Parmi celles-ci :

- Une impossibilité de rendre accessible l'information ZSM à certains publics (pilotes de drones de loisir, touristes, sportifs non-affiliés, étrangers, etc.), avec risque important de dérangements involontaires de la part de ces publics non informés ;
- Une grande difficulté d'action pour les services assermentés en cas de perturbation de l'espèce (quasi-impossibilité de prouver l'intentionnalité de la perturbation afin de pouvoir agir au titre de la loi sur les espèces protégées) ;
- Un manque de cohérence nationale compte-tenu de la diffusion libre des ZSM dans les Alpes ;
- Un refus de certaines fédérations et associations de signer des conventions ou des actes d'engagement de non-diffusion des données (impossibilité et donc refus de s'engager sur le respect de la chaîne de confidentialité par ses centaines, voire milliers d'adhérents, peur de la sanction et refus de la responsabilité) ;
- Une incompréhension de certains acteurs à qui l'on demande de respecter le principe des ZSM qu'on ne peut pas leur diffuser librement.

Face à ces difficultés, nous avons décidé d'ouvrir une réflexion sur le sujet de la confidentialité des ZSM, afin de mettre en balance l'intérêt public servi par la divulgation avec l'intérêt servi par le refus de divulguer.

Un document de synthèse sur le sujet ainsi qu'un sondage va être diffusé au sein du réseau de suivi dans les Pyrénées.

1. / Luc Albert, « Principe de zones de sensibilité majeure (ZSM) des espèces de rapaces bénéficiant d'un plan national d'action », DREAL Nouvelle-Aquitaine / Service protection de la nature / Département biodiversité, espèces et connaissance.

2. / Les données dont nous parlons ici sont les deux périmètres tracés autour de l'aire de nidification, et en aucun cas les données relatives à la localisation précise de l'aire, ni les données d'observations associées.



Actualités hors Pyrénées

Des nouvelles de Pierro le voyageur

Vous rappelez-vous de Pierro, le jeune Gypaète savoyard retrouvé l'année dernière en Indre-et-Loire, soigné à Hegalaldia et relâché dans le Parc naturel régional du Vercors en juillet 2020 ?

Apparemment, il avait encore envie de voyager après son aventure et a continué à voir du pays. Sitôt relâché, il est allé visiter le Parc naturel régional du Lubéron avant de passer l'été en Auvergne. De septembre à mi-mai, il est resté en Italie (il est passé entre Padoue et Venise !), puis a visité la Suisse et depuis le 19 juin, il est de nouveau en France. Il est depuis retourné aux sources puisqu'il est à l'ouest du lac d'Annecy.

Eglazine n'est pas en reste

Eglazine, jeune femelle relâchée l'année dernière en Aveyron, visite elle aussi du pays puisque depuis fin avril, elle est passée par la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne où elle est allée jusqu'en mer Baltique !

Elle est actuellement aux Pays-Bas, au sud-est d'Amsterdam dans le Parc national de Hoge Veluwe.

Nidification dans les Alpes

21 territoires ont été suivis cette année : 5 en Haute-Savoie, 9 en Savoie, 1 en Isère, 1 dans la Drome, 2 dans les Alpes-de-Haute-Provence et 3 dans les Alpes-Maritimes.

19 pontes ont été déposées et 16 éclosions ont eu lieu, pour un total de 9 jeunes à l'envol (2 en 74, 3 en 73, 1 en 38, 2 dans le 04 et 1 dans le 06).

Depuis 3 ans, le nombre de jeunes était supérieur à 10, ce qui fait de cette saison de reproduction dans les Alpes françaises une année moyenne. Mais le nombre de couple, de ponte et d'éclosion augmentent toujours, ce qui est une bonne nouvelle !

Merci à Étienne Marlé d'Asters CEN Haute-Savoie pour ces informations.



Mortalité

Poison

Mi-avril, un adulte et son poussin ont été retrouvés morts à l'aire, très certainement victimes d'empoisonnement. Ce couple nichait dans le Parc national de la Vanoise. L'autre adulte heureusement est toujours vivant. Les deux cadavres ont été envoyés aux services vétérinaires pour analyse. Ces deux individus représentent une grosse perte pour l'espèce.

En Andalousie, 3 jeunes gypaètes nés en 2019 ont été retrouvés morts empoisonnés. Une longue enquête menée par les agents de la Junta de Andalucía a peut-être permis d'identifier le responsable de ces empoisonnements.



Scannez le QR Code pour lire l'article en anglais sur : <https://www.vultureconservation.org/>

Article : Andalusian authorities identify suspect in regards to the fatal poisoning of three Bearded Vultures thanks to an appropriate investigative response

Éoliennes

Angèle, Gypaète relâché l'année dernière dans les Baronnies est morte aux Pays-Bas, percutée par une éolienne. L'oiseau avait quitté le Massif Central pour prendre la direction du nord de la France, puis la Belgique et enfin les Pays-Bas.

Son stationnement près d'un parc éolien lui a malheureusement été fatal puisqu'elle a fini par percuter une pale d'éolienne. L'autopsie du cadavre a confirmé la cause de la mort due à de nombreuses fractures et hémorragies internes. À cette occasion, un plomb de chasse a été retrouvé dans le corps de l'oiseau. Reste à savoir maintenant par les analyses toxicologiques si d'autres facteurs sont entrés en jeu dans cette collision.



Scannez le QR Code pour lire l'article en anglais sur : <https://www.vultureconservation.org/>

Article : First in Europe: reintroduced Bearded Vulture that wandered in the Netherlands killed by wind farm

Lignes électriques

Palo-Pala, jeune Gypaète relâché l'année dernière dans le Vercors, a été retrouvé blessé en Italie début février. Souffrant de graves blessures dues à une électrocution, l'oiseau n'a pas survécu et est mort quelques jours après sa découverte.



Réintroductions (Gypconnect)

Corse

Deux femelles ont été réintroduites dans le Parc naturel régional de Corse : Urcula et Spinella. Au total, 8 oiseaux ont déjà été réintroduits en Corse depuis 2016 dans le cadre du projet de renforcement de la population de gypaète en Corse.



Scannez le QR Code pour visionner la vidéo YouTube Deux poussins gypaètes barbus introduits en Corse

Lien de la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=QCHCokE8Zz8>

Espagne

Le Parc naturel de la Tinença de Benifassà en Espagne accueille cette année trois nouveaux gypaétons nés en captivité. Dena (femelle) et Durall (mâle) proviennent du centre d'élevage en captivité d'Andalousie géré par la Vulture Conservation Foundation (VCF). Delilah (femelle) provient du zoo d'Ostrava en République tchèque.

Grands causses

Quelques péripéties malheureuses pour les jeunes gypaètes du programme de réintroduction Gypconnect. Sur les trois qui devaient prendre leur envol cette fin de printemps, deux sont malheureusement morts avant de s'envoler. Parpaillou a été prédaté et Plumet est mort de problèmes au foie. Le troisième oiseau, Pyrénées, une jeune femelle, a bien pris la voie des airs et a finalement été rejointe par un autre mâle, Peyre, qui a été relâché quelques semaines plus tard afin de remplacer les deux mâles morts.

Le 12 juillet, c'est au tour de Pradines, femelle née à la fauconnerie du Puy du fou, de rejoindre Pyrénées et Peyre.



Scannez le QR Code pour en savoir plus <http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses>

Vercors

Novo et Télémark ont pris leur envol courant juin dans le Parc naturel régional du Vercors. Ces deux oiseaux s'ajoutent aux 15 déjà réintroduits sur le territoire du parc entre 2010 et 2020.



Alpes allemandes et suisses

Les Alpes bavaroises accueillent deux jeunes femelles gypaètes (Bavière et Wally). Cette réintroduction est une première pour l'Allemagne. La VCF a pour objectif d'en relâcher 2 ou 3 par an ces prochaines années afin de favoriser une expansion géographique vers l'est.



Scannez le QR Code pour lire l'article en anglais sur : <https://www.vultureconservation.org/>

Article : Bearded Vultures "Bavaria" and "Wally" successfully released in the Berchtesgaden National Park in Germany

Cette année, les Alpes Suisses fêtent les 30 ans de la première réintroduction de Gypaète barbu. Fin juin, Donna Elvira (femelle) et BelArosa (mâle) ont été relâchés et sont les 50^e et 51^{ème} gypaètes à prendre leur envol dans le cadre du programme de réintroduction.



Scannez le QR Code pour lire l'article en anglais sur : <https://www.vultureconservation.org/>

Article : Donna Elvira and BelArosa recently became the 50th and 51st Bearded Vultures reintroduced in the Swiss Alps



MERCI À VOUS POUR VOTRE IMPLICATION !

Les opérations techniques concernant le suivi et la restauration de la population de Gypaète barbu nord pyrénéenne sont coordonnées par la LPO et réalisées par un réseau de partenaires dans le cadre du Plan National d'Actions Gypaète barbu piloté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

- ▶ En 2021, le réseau Casseur d'os est composé des organismes suivants :

ANA - Conservatoire des Espaces Naturels Ariège (ANA - CEN Ariège)

Cerca Nature (CN)

Commission syndicale Canigou Grands Sites (associée à FRNC)

Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC)

Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne (FDC 31)

Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour (GOPA)

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO France, LPO Aude, LPO Aquitaine)

Nature Comminges (NC)

Nature en Occitanie (NEO, NEO CL65)

Observatoire de la Montagne d'Orlu (associé à OFB 09)

Office Français de la Biodiversité (OFB / SD 64, SD 65, SD 31, SD 09, SD 66, SD11)

Office National des Forêts (ONF / SD 64, SD 65, SD 31, SD 09, SD 66, SD11)

Parc national des Pyrénées (PNP)

Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes (PNR PC)

Réserves Naturelles Régionales du Pibeste-Alhouet, d'Aulon et de Nyer (RNR-65 et 66)

Saiak

- ▶ Plusieurs autres organismes pyrénéens et des observateurs indépendants coopèrent ponctuellement au suivi.

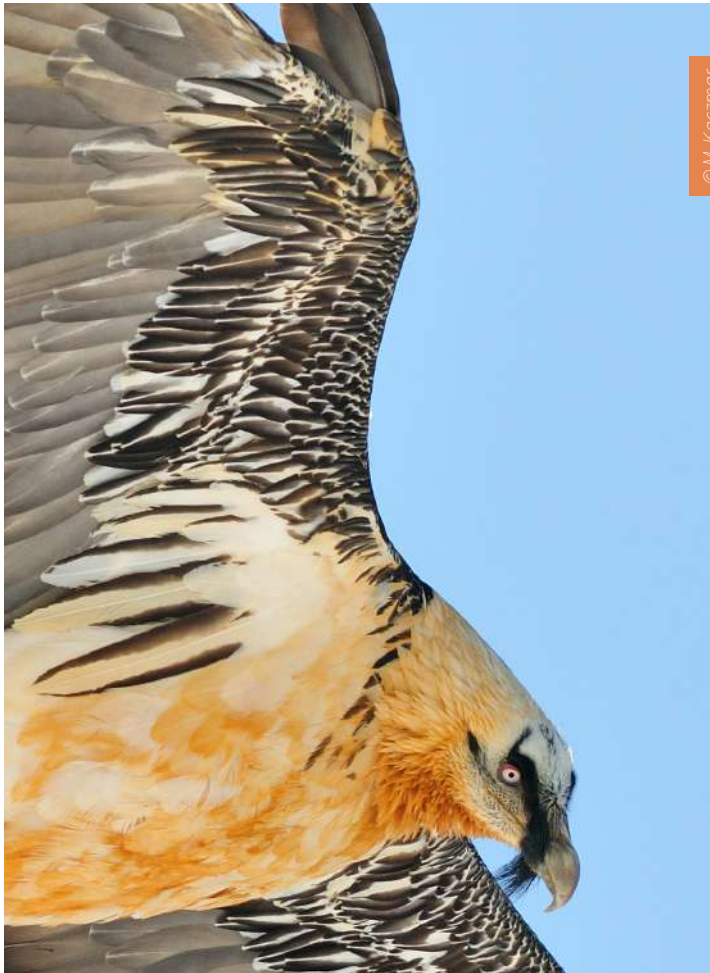
▶ Contacts :

Volet scientifique et technique : virginie.couanon@lpo.fr • 06.95.25.62.11

Volet conservation : helene.loustau@lpo.fr • 07.83.82.32.09



Réseau Casseur d'os



www.aquitaine.lpo.fr

LPO Aquitaine

Avenue de la Gare, Centre Jara, 64220 SAINT-JEAN PIED-DE-PORT

Tél : 06.95.25.62.11 • www.aquitaine.lpo.fr

Mail : virginie.couanon@lpo.fr

N° Siret : 784 263 287 00152

Photographie de couverture © Dave Watts. Rédaction : Virginie Couanon et Hélène Loustau.
Conception graphique : Emilie Zorn © LPO 2020. Remise en page : Victoria Buffet.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

